



Commune de
Gibloux

Séance du Conseil général du 10 avril 2019

Message du Bureau du Conseil Général

Proposition de M. Julien Gremaud, pour le cercle de Farvagny, concernant la création d'un groupe de travail pour revoir l'entier du règlement relatif à l'évacuation et l'épuration des eaux usées (4 décembre 2018)

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Lors de la séance du Conseil général du 4 décembre 2018, le cercle de Farvagny a demandé la création d'un groupe de travail pour revoir l'entier (ou du moins pour ce qui concerne la partie financière) du règlement relatif à l'évacuation et l'épuration des eaux usées. Il l'a fait à la suite du refus d'entrée en matière sur la modification dudit règlement.

Il est demandé une représentation de chaque cercle du Conseil général et au besoin la présence d'experts.

Vous trouverez en annexe le texte de la proposition.

Le Bureau du Conseil général préavise cette proposition de recevable en constatant qu'il s'agit d'une proposition interne selon l'article 51 du règlement du Conseil général en vue de la création d'une commission spéciale du Conseil général conformément à l'article 27 dudit règlement.

Nous vous présentons, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'expression de notre considération distinguée.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL

La secrétaire


Nadia Galley



Le président


Frédéric Oberson

Texte de la proposition :

Proposition du cercle de Farvagny :

« Suite au vote sur le point 5 - et le refus d'entrée en matière sur la modification du règlement sur les eaux usées - le groupe de Farvagny trouve que les discussions sur ledit règlement ont assez duré. Il s'agit maintenant d'en finir et que les citoyennes et citoyens puissent être fixés de manière définitive.

Afin d'éviter de nouvelles discussions par rapport à ce règlement, le groupe de Farvagny propose qu'un groupe de travail ad hoc soit créé afin de revoir entièrement ce règlement (ou du moins pour la partie financière), avec, si possible, un élu de chaque groupe du Conseil général, et, au besoin, un ou deux expert(s).

Comme le disait Monsieur Crausaz, le règlement doit être repensé. Et c'est exactement ce que nous souhaitons. »